APRÈS ART. 18 N° **1633**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1633

présenté par

Mme Corneloup, Mme Valentin, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Tabarot, M. Perrut, M. Hetzel, M. Reiss, M. Pauget, M. Masson, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Meunier, M. Cinieri, M. Cattin, M. Viry, Mme Louwagie, M. Sermier, M. Rolland et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.